

**Concertation publique en RNN  
du Delta de la Sauer**

**Atelier "Propositions et solutions"**

**15 janvier 2024**

**Salle polyvalente - Munchhausen**

Étaient présents :

28 participants (liste présence) accueillis par Madame Blandine SCHAFFNER, responsable mission réserves naturelles nationales rhénanes au CEN Alsace

Animateur : Bernard CHRISTEN

Heure de début : 19h05

Heure de fin : 22h30

**Introduction**

Support de présentation à l'appui, l'animateur reprend les grandes lignes du diagnostic partagé, qui a été envoyé à tous les participants. Ce diagnostic a visé à synthétiser au mieux le travail effectué lors de la réunion d'ouverture et de l'atelier 1.

Sur la base de ce diagnostic, des pistes d'actions, sous forme de propositions, sont évoquées. Les participants sont invités à réfléchir sur ces propositions afin de les commenter, les valider, les enrichir ou les rejeter le cas échéant.

Réunis en 6 tables de travail, les participants disposent de 45 minutes pour réfléchir sur les différentes propositions.

**Réactions sur le diagnostic avant le travail en groupe**

De manière générale,

- Les participants notent que toutes les remarques issues des précédentes réunions n'ont pas été prises en compte.
- Certains participants s'interrogent sur l'objectif même de la concertation et notamment sur les réelles motivations du gestionnaire : "quel est le problème".

Plus spécifiquement,

- Le diagnostic mentionne que certains usagers sont dérangés lors de leur passage dans la réserve, soit par les cyclistes ou autres. Or, il ne semble pas qu'il y ait eu consensus sur ce problème.
- De même, pour ce qui est de la mortalité des amphibiens écrasés sur la piste cyclable, la faute en revient surtout à la prolifération de cigognes, ce qui n'a pas été mentionné. [noté dans le compte rendu de la réunion du 16 novembre 2023]
- La question des abords de la réserve se pose, notamment en venant de Seltz. En effet, le comptoir agricole de Seltz est situé près de l'entrée sud, et en période de moissons, il y a une forte circulation de camions. Bien que hors réserve, le comptoir pourrait aussi être associé en tant que partenaire et acteur de sensibilisation. Le responsable de la gravière de Seltz, en exploitation, est, selon les dires, sensible à l'environnement et est très ouvert à des actions,



par exemple sur des espaces adjacents aux installations. Néanmoins, certains participants se demandent s'il y a vraiment eu des incidents entre vélos et camions, et ce d'autant plus que les vélos sont surtout présents le dimanche (en dehors des jours ouvrés).

### Restitution, échanges et débat

Le résultat du travail de groupe, effectué dans une ambiance studieuse, est restitué sujet par sujet, par le secrétaire de chaque table, à tour de rôle.

#### Proposition n° 1 : Stopper le trafic automobile de transit

- Tous les participants sont unanimes à ne permettre la circulation automobile qu'aux ayant droits dûment identifiés (pêcheurs et agriculteurs). Se pose alors la question de la gestion de ces **ayant droits**.
- Quelques équipes suggèrent la pose de chicanes ou de **barrières** qui n'entraveraient pas toutefois le passage des cyclistes. Les ayant droits détiendraient alors une clé dans le cas de barrières.
- Une équipe s'oppose à la mise en place de dispositifs, notamment à la mise en place d'une barrière à cause de la gestion des clés, mais optent pour davantage de pédagogie, voire de contrôle, ce qui nécessite cependant davantage de moyens.

#### Proposition n° 2 : Apaiser le trafic vélo dans la réserve par le réaménagement de trois sections stratégiques

- Unanimement, ce sont les moyens de ralentir la vitesse qui sont plébiscités, ainsi que la séparation entre piétons et cyclistes, plutôt que la suppression du bitume. Le principe d'une "zone partagée" fonctionne plus ou moins bien (exemple de Strasbourg où la cohabitation piétons/vélos est difficile à certains endroits). Un groupe a tout de même proposé de supprimer le bitume sur la piste cyclable et de poser des pavés en herbe en bandes successives (plutôt que du gravier qui se tasse).
- Mettre en place des **balisages** pour les cyclistes : limitation de la vitesse, signal des virages, message au sol sur la piste, indication de pistes alternatives pour les piétons, marquage net de l'entrée en réserve naturelle.
- Comme le véritable problème est le vélo de course qui roule vite, créer des **aménagement**s qui obligent à ralentir.
- Créer, si c'est faisable, une piste piétonne en parallèle de la piste cyclable, ce qui serait mieux que d'interdire les piétons sur la piste.
- Elargir les trottoirs pour inciter les cyclistes à réduire leur vitesse.
- Aménager du moins, sur une bande de 2m50, un **chemin piéton du pont de la Sauer au Grosswoerth**, si possible sur passerelle en bois, de manière à éviter les croisements piétons/cyclistes.
- Pour éviter les croisements de cyclistes et de piétons sur le pont, faire l'accueil des groupes après le pont afin de ne pas créer d'effet "troupeau" et de diluer les flux piétons.
- Interdire le vélo sur les chemins autres que la piste cyclable ? Discutable selon plusieurs, car ceux-ci ne sont de toute façon pas vraiment propices à la pratique et peu utilisés.

#### Proposition n° 3 : A moyen / long terme, déplacer la Vélo Route le long du Rhin par la création d'une passerelle sur la Sauer

- La plupart des participants sont favorables au déplacement de la piste cyclable en la faisant longer le Rhin en bordure de la réserve. A défaut, l'idée de la "**sacraliser**" par des aménagements et la limitation de vitesse est une alternative.



- Par contre, à la place d'une passerelle, nécessaire à la déviation vers la digue, la proposition d'un radeau-bac est soumise. Le barrage à clapet empêche peut-être ce genre de réalisation.
- L'idée de transposer la piste cyclable sur la digue présente **plusieurs arguments favorables** : diminution de la pression cyclistes/piétons au cœur de la réserve ; caractère non inondable de la digue alors que la piste est régulièrement inondée à la hauteur du Grosswoerth ; entretien minimisé car moins de coupe d'arbres et de problèmes de racines. Cette solution nécessite des fonds, qui peuvent être disponibles via Pamina ou le FEDER. Mais il faudrait pour cela **entreprendre une action de recherche de fonds le plus tôt possible**.
- La diguette devrait alors être remise en état à certains endroits, élargie au niveau de l'écluse et allongée jusqu'au Willersinn.
- Les participants soulignent néanmoins les effets négatifs liés à cette proposition : le bois de Munchhausen est actuellement un espace de quiétude. Ces aménagements ne causeraient-ils pas du dérangement ?

Proposition n° 4 : Assurer une veille relative à l'évolution des activités embarqués (barque, canoë-kayak, paddle)

- De manière générale, la réglementation relative aux embarcations est plutôt respectée, et les pratiquants attentifs lorsqu'ils sont sur l'eau, mais il faut évidemment veiller à faire perdurer le bon usage dans le futur.
- Les participants comprennent mal l'arrêté préfectoral qui interdit les barques à fond plat, éléments du patrimoine culturel, sur les bras de la Sauer hors activité de pêche. La tolérance de la pratique est une bonne chose, mais son autorisation effective mérite d'être mise en perspective. Par contre, les activités touristiques devraient continuer à être interdites.
- Il faudrait interdire la navigation pendant la période de **reproduction** des poissons.

Proposition n° 5 : Assurer l'application effective du règlement relativement aux chiens non tenus en laisse

- Les participants sont d'accord sur le fait que les chiens soient tolérés, mais ils doivent impérativement être tenus en laisse. Des moyens doivent être mis en œuvre pour faire respecter cette obligation.
- Une façon de dissuader les propriétaires de chiens de ne pas les laisser libres serait d'installer des **clôtures** légères au Grosswoerth, ce qui aurait un effet visuel dissuasif, même si en réalité un chien peut passer sous la clôture. Cette solution éviterait aussi le passage de piétons sur des endroits sensibles.

Proposition n° 6 : Valoriser les promenades alternatives nord village

- Un **panneau suggérant des itinéraires**, placé à l'entrée de la réserve, serait utile dans ce but.
- Cela ne règlera pas le fait que des promeneurs du dimanche viennent marcher sur le bitume de la piste cyclable dans la réserve pour ne pas se salir les pieds. Ce type de promeneurs n'ira pas ailleurs.
- Il existe d'anciens sentiers intéressants utilisés jadis par les villageois dans les prés à vaches derrière le village de Munchhausen, du moins sur certains tronçons.
- D'anciens chemins **vers Mothorn** jusqu'au club canin pourraient être réexploités, mais cette solution aurait pour inconvénient d'altérer le calme actuel de ce secteur.

Proposition n° 7 : Créer une promenade Delta de la Sauer rive gauche / promontoire du Rhin

- Des promenades alliant nature et patrimoine pourraient être valorisées : les visiteurs viennent en majorité pour observer le delta ou le Rhin, et une promenade vers le promontoire



permettrait une vue sur les deux. Ce point pourrait devenir un lieu de sensibilisation et de pédagogie.

- Certains participants croient que cela ramènera encore plus de monde et craignent des problèmes de circulation.
- Une aire de jeu existait sur le promontoire, mais elle a été l'objet de dégradations.
- Il serait intéressant de créer un sentier qui longerait la rive gauche de la Sauer et qui permettrait de rejoindre le pont de la Sauer sans emprunter la piste cyclable, mais il y a un problème de foncier avec beaucoup de propriétaires différents. Une partie est aujourd'hui nettoyée (au niveau de l'étang Blatt), mais l'autre partie devrait encore être aménagée.
- Certains soulignent qu'ils ne sont pas favorables à une promenade au sud du pont, car le chemin s'est peu à peu élargi et il s'agit surtout d'un lieu de nidification.

Proposition n° 8 : Créer un porche aux deux entrées principales de la réserve

- Mieux matérialiser l'entrée en réserve naturelle est une bonne chose. Attention toutefois à la **hauteur** de ces entrées à cause des engins agricoles.
- Ces porches d'entrée doivent rassembler l'information -trilingue - afin d'éviter de surcharger l'information sur le reste de la réserve.
- Il faut aussi désengorger le pont avec des points de rencontre hors du pont.

Proposition n° 9 : Création d'un espace d'information histoire de la Réserve, du Delta et du Rhin

- Tous sont favorables à cette idée, mais l'information doit être **trilingue**, et pas seulement bilingue.
- De manière générale, il faudrait centraliser et enrichir les lieux d'information existants.

Proposition n° 10 : Création de 3 à 4 points de pause, d'observation et de découverte

- En ce qui concerne un observatoire au **Willersinn**, il faut éviter l'emplacement de mise à l'eau des barques, et ne pas être invasif pour l'environnement, ce qui est possible si c'est bien fait. Plusieurs réserves naturelles ont réussi des aménagements bien conçus.
- Des points de pause intéressants existent outre ceux proposés, et peuvent faire l'objet d'un **repérage** commun, comme en sortie de prairie et en entrée de forêt. Des points de pause judicieux rendraient pertinents des panneaux de sensibilisation.
- Un point de pause intéressant serait de réaménager la digue au niveau des écluses pour créer une **vue sur le Grosswoerth**.
- Un observatoire pourrait être placé pour observer la colonie de **cigognes** sur la partie amont du pont.
- La création d'aménagements attire du monde, et par conséquent est susceptible d'occasionner des **déchets**. Si la circulation automobile est rendue impossible sauf aux ayant droits, cela aura l'avantage de fortement limiter les dépôts sauvages. Et si des poubelles sont disposées aux entrées de réserve, elles risquent de ne pas être utilisées que par les visiteurs de la réserve et d'être vite remplies. Seule la pédagogie "je viens, je ramène" peut être envisagée.
- Certains ne sont pas favorables aux points de pause, mais uniquement à des points d'**observation**, bien conçus et accompagnés de panneaux d'information. Par contre, se limiter à un seul observatoire sur le Willersinn.
- Certains préconisent de placer quelques **bancs**, ne serait-ce que rustiques, pour permettre



aux personnes âgées de se reposer, tandis que d'autres sont contre cette idée, mais reconnaissent que les balades sont assez conséquentes.

- Il ne faut pas surcharger ces points de pause de panneaux, mais bien cibler là où de l'information a lieu d'être.

#### Proposition n° 11 : Aménagement et valorisation de l'entrée sud de Seltz

- Cet aménagement permettrait peut-être de **désengorger** le parking de Munchhausen.
- L'entrée sud se divise en deux chemins, et le parking appartient à la coopérative agricole : il faut donc réfléchir à une solution adéquate.

#### Autres questionnements

La question du cheval est évoquée. Qu'en est-il de la réglementation à ce sujet ? D'après le décret, le pâturage est autorisé mais l'introduction d'animaux domestiques n'est pas autorisée.

Un participant demande aussi quand la question du moustique sera abordée.

#### Conclusion

Suite au travail de ce soir, la matière recueillie sera ordonnée. Un troisième atelier permettra d'approfondir le travail.

#### Rappel de l'agenda

- Atelier pêche le lundi 22 janvier prochain, 19h, à l'APP de Seltz
- Atelier du 12 février reporté au 19 février

Le présent compte rendu sera adressé à tous ceux qui ont laissé leur adresse courriel sur la liste de présence, ainsi que le support de présentation et l'invitation à la prochaine réunion.

Tous les documents seront disponibles sur l'adresse internet suivante :

<http://rnn-deltasauer.pragma-scf.com>